

LA CITÉ MUSICALE METZ recherche son/sa

REGISSEUR.SE PRINCIPAL.E SON / ARSENAL

À 1h20 de Paris, aux frontières du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, la ville de Metz, ville d'eau et de jardins et berceau de l'écologie urbaine, se caractérise par une excellente qualité de vie. Elle a été désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique en 2019 et se singularise par un fort dynamisme culturel.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz regroupe le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est (72 musiciens permanents) et l'EPCC Metz en Scènes qui gère les trois salles de spectacle de la ville (Arsenal, BAM et Trinitaires). Avec plus de 300 manifestations par an, la Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux et unique au plan national, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Elle propose également un projet éducatif, citoyen et territorial en direction de toutes les générations et des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Les deux établissements gèrent un budget global de 15M€ et s'appuient sur une organisation commune et mutualisée, composée de 143 salariés.

Réinventé par le célèbre architecte Ricardo Bofill en 1989, l'ensemble Arsenal comprend, en complément de la Grande Salle (1.350 places), reconnue pour ses qualités acoustiques incomparables, et de ses deux autres salles de spectacle (Salle de l'Esplanade - 350 places et Studio du Gouverneur - 200 à 500 places), une galerie d'exposition, une boutique, des salons de réception et un espace dédié aux conférences (Salon Claude Lefebvre - 100 places). Par ailleurs, au gré des programmations, l'équipe technique de l'Arsenal est amenée à assurer des événements dans l'ancienne basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains (280 places) et dans la Chapelle des Templiers.

Fondé en 1976, l'Orchestre national de Metz Grand Est est en résidence permanente à l'Arsenal.

Description du poste

Sous l'autorité directe du régisseur général de l'Arsenal, le/la régisseur.se principal.e assure la gestion et l'exploitation de l'ensemble du département « son » de l'Arsenal. En relai avec le régisseur général de l'Arsenal, il/elle assure également la préparation des manifestations et par délégation leur encadrement ponctuel. Il/elle fait partie de l'équipe technique de l'Arsenal, composée de sept salariés permanents et d'une trentaine de salarié.es intermittent.e.s.

A ce titre,

- Il/elle étudie la faisabilité des événements, analyse les fiches techniques, élabore et adapte les dispositifs de prise de son et diffusion, propose et négocie les ressources matérielles et humaines les plus adaptées aux attentes, dans un souci partagé de maîtrise budgétaire.
- Il/elle participe à la préparation, la mise en œuvre et la coordination de l'exploitation des spectacles, événements et manifestations sur les sites de l'ensemble Arsenal.

- Il.elle encadre les personnels placés sous sa responsabilité (permanents, intermittents ou prestataires) et facilite la co-activité entre les différentes équipes contribuant aux spectacles, événements et manifestations. Il.elle assure l'encadrement ponctuel et la formation interne de stagiaires.
- Il.elle assure principalement des régies d'accueil son ou mixage, mais peut aussi intervenir autant que nécessaire en renfort ou en encadrement de l'équipe régie lors des phases d'exploitation.
- Il.elle coordonne le suivi du parc matériel son avec les régisseurs concernés (fiche technique, marquage, rangement, inventaire, entretien courant, contrôle, gestion de stock...).
- Il/elle veille à l'application du code du travail et des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention en vigueur.

FORMATION ET EXPERIENCE

Expérience minimum de 5 ans dans un poste similaire (spectacle vivant, mixage live..).

Compétences avérées en prise de son et sonorisation acquises dans le cadre d'une formation initiale certifiante ou par le biais d'une expérience professionnelle confortée par de la formation continue.

Habilitations électriques souhaitées: H0 B1V BR BC.

Bon niveau d'anglais technique professionnel.

Permis B.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Bonnes connaissances du secteur du spectacle vivant et de l'événementiel.

Pratique des outils informatiques (bureautique, D.A.O, ...) et connaissance des logiciels métiers (Protools, Logic, ...).

Expérience et affinité pour le management d'équipe et la coordination de projets.

Maîtrise des réseaux audio-numériques (Dante, Ethersound...) et de toute la chaîne informatique dédiée (protocoles IP, configuration LAN...).

Maîtrise des nouvelles technologies, traitement du signal, calage système, consoles numériques, systèmes HF.

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

Qualités et aisance relationnelles pour s'inscrire dans un travail d'équipe.

Capacité organisationnelle et esprit d'analyse et de synthèse.

Capacités d'encadrement et d'animation d'équipe

Capacités d'anticipation, d'adaptation et grande réactivité.

Qualités rédactionnelles et travail sur plan.

Grande ponctualité, disponibilité, réactivité.

Travail soirs et week-end selon planning préalablement établi.

| | |
|------------------------|---|
| Type de contrat : | CDI temps plein contrat de travail de droit privé régi par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles - CCNEAC. |
| Organisation travail : | Annualisation du temps de travail. Planification sur quatre jours en moyenne, avec périodes de repos complémentaires à la prise des congés annuels. |
| Localisation : | poste basé à l'Arsenal - 3 Avenue Ney - Metz (57) |
| Rémunération : | selon expérience, statut TAM Groupe 5 de la grille de salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles + prime annuelle. Avantages : titres-restaurant, œuvres sociales comité social et économique. |
| Candidature : | Date limite le 31 juillet 2023 - CV et lettre de motivation à transmettre à l'attention de Céline Jacquot, Responsable des Ressources Humaines - recrutement@citemusicale-metz.fr - <u>EPCC METZ EN SCENES - 3 Avenue Ney - 57000 METZ</u> |
| Prise de fonction : | Septembre 2023 |